

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 18 janvier 2019 N° 567

Gérald DARMANIN félicite les douaniers pour la saisie d'une tonne de tabac à rouler par la brigade des douanes d'Halluin-Reckem

En fin de semaine dernière, les agents de la brigade des douanes d'Halluin-Reckem ont intercepté une opération de contrebande portant sur 1 tonne de tabac.

En début de matinée, les agents des douanes étaient en surveillance sur l'autoroute A25 entre Lille et Dunkerque. Ils ont procédé au contrôle d'un véhicule utilitaire immatriculé en Grande-Bretagne avec une seule personne à bord.

La fouille du véhicule a permis de découvrir derrière des marchandises déclarées (produits alimentaires) plusieurs palettes filmées de manière opaque. Après un retour à l'unité pour un contrôle et une fouille approfondie les agents ont découvert plus de 20 000 blagues à tabacs représentant une valeur à l'achat supérieure à 100 000 €.

Les déclarations du chauffeur laissent supposer la réalisation de nombreuses autres opérations de contrebande pour des quantités très importantes démontrant ainsi l'intérêt des trafiquants pour ces marchandises à forte fiscalité.

Le chauffeur a été placé en retenue douanière le temps de la procédure douanière. A l'issue, le parquet de Lille a saisi le Service de douane judiciaire pour les suites de l'enquête. Il a ouvert à la fin de la garde à vue une information judiciaire, confiée à un juge d'instruction du tribunal de Lille.

Cette nouvelle saisie est le résultat de la forte mobilisation des douanières et douaniers pour lutter contre le commerce illicite de tabac, mission prioritaire fixée par le Ministère de l'Action et des Comptes publics. Le programme national de réduction du tabagisme (PNRT) qui prévoit des hausses de prix successives d'ici 2020, rend financièrement plus attractive la contrebande et justifie donc le renforcement des contrôles.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald DARMANIN a déclaré : «Je félicite les agents de la direction régionale des douanes de Lille qui illustrent par cette saisie très importante le travail de l'ensemble des services douaniers qui contribuent au quotidien à la lutte prioritaire contre la contrebande de tabacs».

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de l'opération : https://www.flickr.com/gp/douanefrance/HFHos2

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN 01 53 18 45 03 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

Contact Presse régionale : Monsieur Simon DECRESSAC, Directeur régional des douanes de Lille – 09 70 27 13 01

